



MONT'INFOS

La Mairie vous informe

Septembre 2025

Informations Municipales

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 9 septembre 2025. Le compte rendu sera en accès **sur le site internet de la commune** en cliquant sur ce lien : <https://www.intramuros.org/montain/page/comptes-rendus>

Cartes Jeunes

Les cartes jeunes seront remises aux jeunes qui l'ont commandée le samedi 20 septembre à 10h30.

Élections municipales

Les dates des prochaines élections sont fixées pour le dimanche 15 mars et le dimanche 22 mars 2026.

Pour ceux et celles qui ne seraient pas encore inscrit.e.s sur les listes électorales pensez à faire le nécessaire si vous souhaitez participer au scrutin.

Le code électoral a été modifié, dorénavant nous voterons pour des listes respectant la parité et il ne sera plus possible de rayer ou ajouter des noms à ces listes.

Une réunion d'information aura lieu le jeudi 9 octobre 2025.

Les modifications du scrutin et l'organisation des listes seront présentées, ce sera l'occasion aussi de recenser les personnes intéressées pour s'engager pour le prochain mandat du Conseil Municipal.

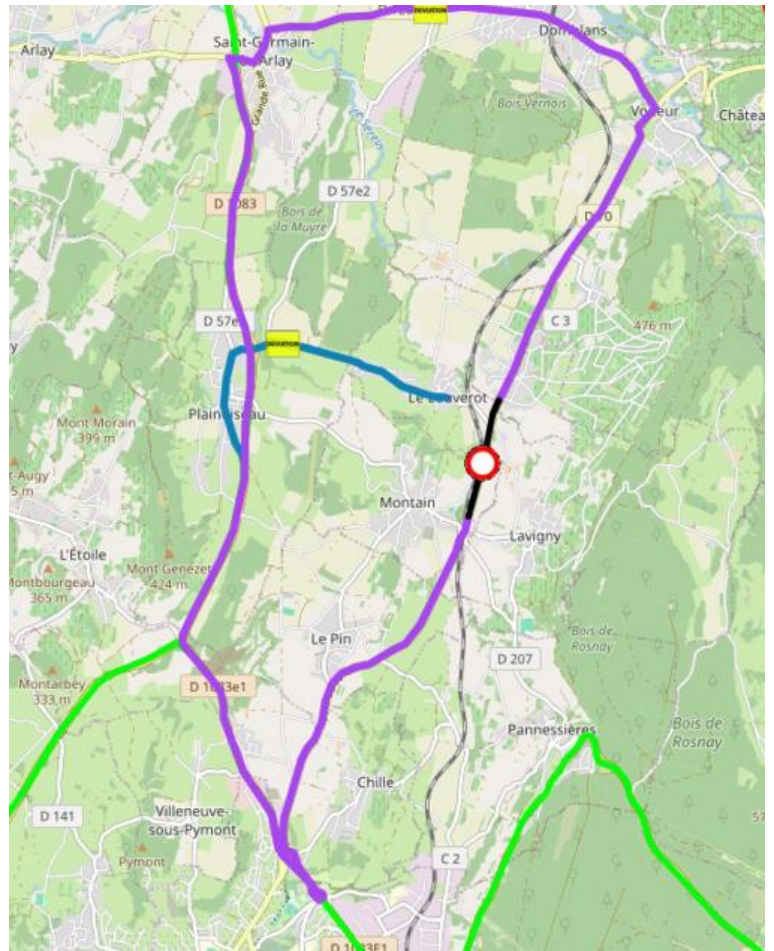
Cérémonie d'inauguration du panneau de mémoire de la 1ère FDL

La maire, le conseil municipal et le syndicat du clocher vous convient à l'**inauguration** du panneau de mémoire de la 1ère Division Française Libre, à l'entrée du cimetière, **le dimanche 12 octobre à 15h30**, en mémoire de Pierre Dargent et du général de Larminat, morts pour la France et inhumés à Montain.

La circulation sur la RD 70 sera réglementée

Les travaux de renouvellement de la couche de roulement, sur le territoire de la commune de MONTAIN se dérouleront sur **2 jours de 7h30 à 18h00 durant la période du jeudi 18 au mercredi 24 septembre 2025.**

La circulation sera interdite à tous les véhicules
et des déviations seront en place comme
indiquées sur ce plan (en bleu et violet)



Contactez AIR ou l'AJENA si vous êtes disponible pour devenir accompagnant



C'EST QUOI UN TRANSPORT D'UTILITÉ SOCIALE ?

C'est une solution de transport où des conducteurs.e.s bénévoles accompagnent des personnes qui ont besoin de se déplacer. Au-delà du déplacement, le TUS est un véritable créateur de lien social, d'entraide et de partage.

En définitive, c'est un service de mobilité pour et par les habitant.e.s !

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

```
graph TD
    B[Bénéficiaire] -- "Appelle" --> CR[Centrale de Réservation]
    CR -- "Oriente vers un accompagnant" --> A[Accompagnant]
    A -- "Conduit et accompagne" --> B
    A -- "Contribue aux frais" --> B
    CR -- "Organise le service" --> A
```

Le diagramme illustre le processus : un **Bénéficiaire** appelle la **Centrale de Réservation** (AIR). Celle-ci l'oriente vers un **accompagnant**. L'accompagnant conduit et accompagne le bénéficiaire, contribue aux frais et organise le service via la centrale.

POURQUOI DEVENIR BÉNÉVOLE ?

Pour permettre aux personnes isolées et sans moyen de déplacement d'aller à un rdv, de rejoindre la gare, de se rendre à une activité...

Pour faire connaissance avec vos voisin.e.s, favoriser l'entraide et créer du lien sur votre territoire.

POUR QUI ?

- Service à destination des personnes de plus de 65 ans.
- Public en difficulté de mobilité sur prescription d'un travailleur social.



N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez être bénévole ou bénéficier du service.

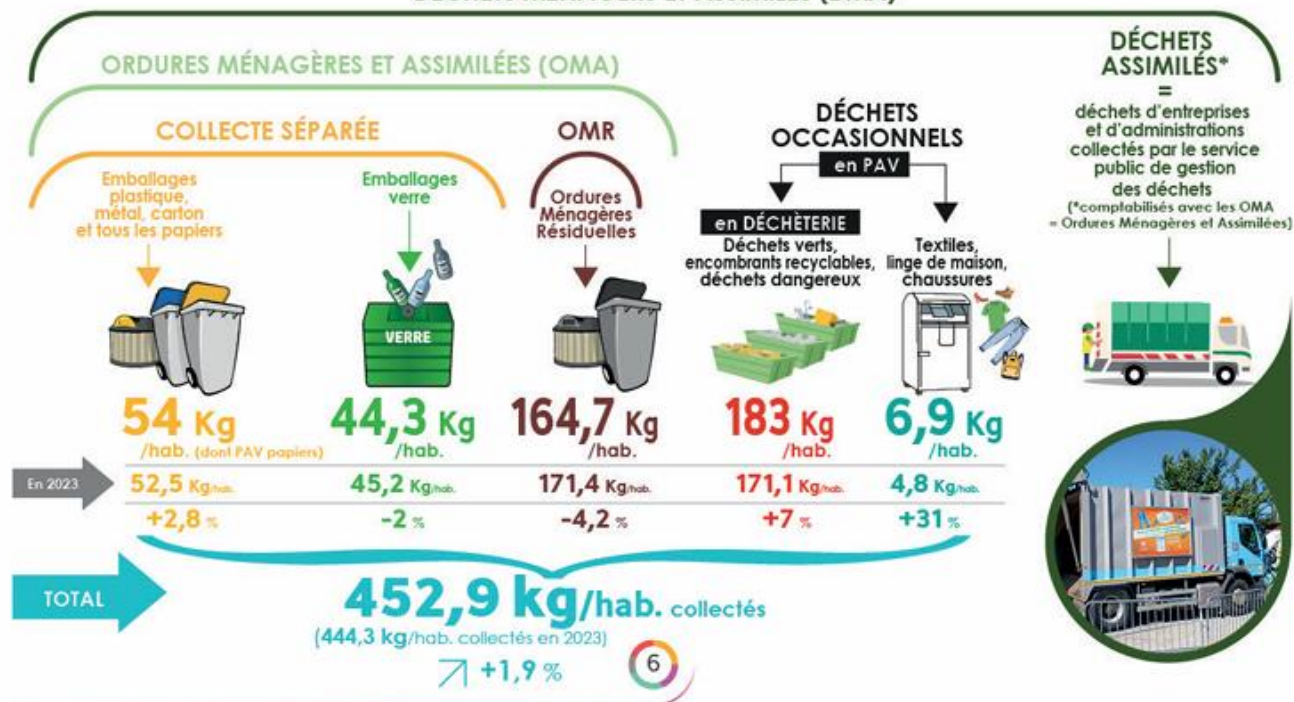


Infos SYDOM (Syndicat Départemental des Ordures Ménagères)

Le bilan 2024 du SICTOM indique qu'un Jurassien produit en moyenne 454 Kg de déchets /an. Une augmentation est constatée par rapport à 2023 ce qui va à l'encontre des objectifs régionaux. Nous n'avons pas assez réduit par rapport à 2010 et il faudrait réduire nos déchets de 54 Kg / hab / an d'ici 2025.

LES DIFFÉRENTS FLUX PAR HABITANT :

DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)



Lien vers le rapport du SYDOM : [SYDOM_rapport_annuel_2024_version_jpg.pdf](#)

Frelons asiatiques : Aide financière pour la destruction de nids et réunion d'information



PROTOCOLE 2025

Aide financière à la destruction des nids de frelons asiatiques à pattes jaunes

Conditions d'octroi qui seront vérifiées par FREDON Bourgogne Franche-Comté :

A DESTINATION DES PARTICULIERS :

- J'ai fais détruire le nid **après le 18 août 2025 et avant la fin de l'enveloppe qui sera annoncée sur notre site internet**
- L'entreprise qui a détruit le nid est-elle bien adhérente à la Charte de bonnes pratiques ?
- Le détenteur du nid demandant une participation financière bénéficie-t'il déjà d'une autre aide ?
- Dans le cas où le détenteur bénéficie déjà d'une aide, le montant qui sera apporté via le financement par le Fonds Vert ou le Conseil Départemental du Jura viendra compléter cette première aide, à hauteur de 50€ maximum, jusqu'à 100€ dans le département du Jura, et sans dépasser le coût total de la destruction.

Pour déposer mon dossier, je dois :

- ☐ Habiter dans l'un de ces départements : **21, 25, 39, 70, 71, 90**
- ☐ Faire détruire le nid de frelons à pattes jaunes par une entreprise de désinsectisation **RÉFÉRENCÉE DANS LA CHARTE DE BONNES PRATIQUES**.
- ☐ En tant que détenteur du nid, avoir **payé la facture émise par l'entreprise de désinsectisation**.
- ☐ Déposer **sur notre plateforme de dépôt en ligne**, accessible depuis la page d'accueil du site internet de FREDON BFC :
 - la **facture ACQUITTÉE**, comportant le nom de l'espèce détruite
 - une **attestation sur l'honneur (version FREDON BFC)**
 - un **RIB**
 - une **photo du nid**



Déposez votre dossier et retrouvez le modèle obligatoire d'attestation sur l'honneur sur <https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte/demande-dindemnisation-frelon>



Une aide de 100€ peut être accordée aux particuliers qui font détruire des nids de frelon asiatique à pattes jaunes. Ci-joint, le protocole pour demander l'aide, ou via le lien : [Protocole aide Fonds Vert 2025.pub](#)

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

FRELONS ASIATIQUES

OUVERT À TOUS !
VENEZ NUMÉRIQUE !

ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION GDSA 39
AVEC LE CONCOURS DE LA COMMUNE DES DESNES

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2025
18h à la salle des fêtes de Desnes

Programme :

- Reconnaître le frelon Asiatique.
- Méthodes de lutte
- Questions-réponses

Projet communal « Faire mieux avec Moins »

Le projet porté par la Mairie en collaboration avec la Fruitière à Idées et accompagné par le CPIE consiste à imaginer ensemble un projet utile pour les habitants sur le thème “faire mieux avec moins”.

Durant le marché des idées innovantes et de la transition, dimanche 14 septembre, des intervenants étaient invités à présenter les actions low-tech qu’ils mènent afin d’inspirer les montinois.



Véloquirit (déplacements doux et réparation de vélos)



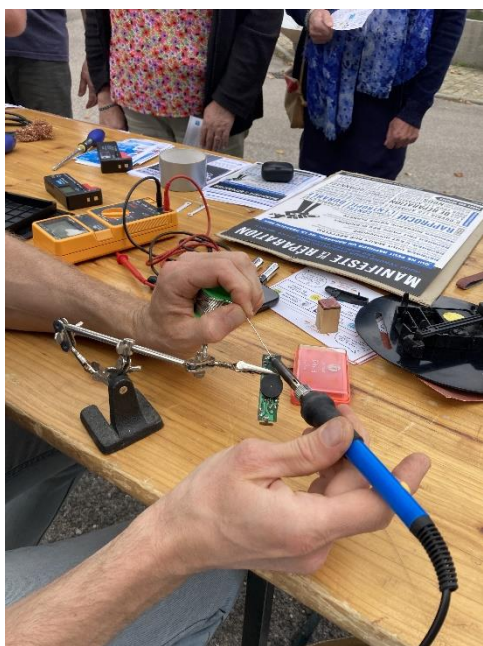
Prêt à prêter (prêt d'objets entre voisins)



Magasin gratuit de Sellières (dons d'objets)



AJENA (économies d'énergies)



Répar' café de Lons Mouillères



Four solaire

Les présents ont ensuite pu noter leurs propositions de projets à mettre en place à Montain. 7 thématiques, retenues à l'issue de la synthèse, seront affinées pour la mise en œuvre de quelques-unes par un groupe de volontaires expérimentateurs.

Si vous souhaitez rejoindre ce groupe merci de vous faire connaître en adressant un mail à infos.montain@orange.fr



Prochaines manifestations



Assemblée Générale

L'AG du foyer rural aura lieu **samedi 11 octobre à 20h** à la salle de la Mairie. Venez nombreux soutenir les activités du foyer rural et profiter d'un moment convivial à l'issue.



Reprise des ateliers et Festival Les RDV à La Terre

La **rentrée des ateliers** est lancée, et **Les Rendez-Vous à la Terre** approchent ! retrouvez toutes les infos sur : <https://acck1.r.ah.d.sendibm5.com/mk/mr/sh/SMJz09SDriOHWPmwJBtLiG18Pffb/9BdU4Gfa-koS>



Si vous voulez participer à un **atelier chant entre octobre et novembre**, inscrivez-vous vite auprès du Colombier



Ateliers chant grand public
Avec la Belle Suzon

Sam. 11 octobre : 9h30-12h30*
Sam. 22 novembre : 9h30-12h30*
Ven. 28 novembre : 18h-20h*

Restitution le **Sam. 29 NOVEMBRE**
à l'occasion du bal de Bréry avec la
Belle Suzon et Cocanha.

* Participation aux trois dates obligatoires.

Infos pratiques :
Au Colombier des arts
Tout public, adultes et jeunes,
à partir de 15 ans
Pas de prérequis

Tarif :
Adhésion au Colombier :
10, 15 ou 20€ au choix
+ Tarif d'inscription :
15, 30 ou 50€ au choix



Inscription
en ligne !



Projet préparé dans le cadre du CPAC Bresse Haute Seille (Contrat Territorial de Développement Culturel) initié et financé par le BRAC. Bourgoignes Franche-Comté la Communauté de Communes Bresse Haute Seille et porté par le Colombier des Arts et le Moulin de Brévaux.

Ça s'est passé dernièrement à Montain...

Repas concert organisé par la Fruitière

Samedi 2 août les réservations pour le repas étaient complètes, 40 personnes ont savouré un poulet créole au curry concocté par Jeff, qui a ravi l'ensemble des convives !

60 à 70 personnes ont ensuite assisté au concert donné par un violoncelliste professionnel, Stann DUGUET. Concert innovant, atypique, recherché, des sons et des accords rarement entendus au violoncelle, avec des jeux de percussions. De nombreux retours de spectateurs comblés ont été exprimés plusieurs jours après la représentation.



Merci à Bernard pour le prêt de sa grange.

Marché de producteurs

Animation joyeuse en cette belle soirée du 22 Août. 10 producteurs locaux ainsi que l'APE et des bénévoles ont proposés leurs productions aux nombreux visiteurs présents ce soir-là. Ces derniers ont pu profiter aussi de la buvette et de l'animation musicale du duo Akonyt





Passage de La Charette à Montain

Sur la trace des rouliers du Grandvaux :

Cinq jeunes ont parcouru la Franche Comté durant 6 semaines en tirant leur charrette à la rencontre des habitants et des producteurs, pour acheter et revendre leurs produits, comme les rouliers d'antan.

Ils ont calculé leur trajet pour faire étape à Montain le jour du marché de producteurs, et puis sont repartis sur les routes le lendemain.



Pour toute demande administrative,

Envoyer un mail à mairie.montain@wanadoo.fr ou téléphoner au 03.84.25.31.31

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie : Mercredi 10h-11h30 - Vendredi 16h-18h – Samedi 11h-12h

Pour toute autre question sur la vie locale, envoyer un mail à infos.montain@orange.fr